Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260706-2026_101-DE

brocéliande communauté

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-broceliande.bzh

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire

Séance du 06 juillet 2026

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

N°2026-101

En exercice : 27
Présents (P) : 23
Excusés (E) : 2
Pouvoirs : 2
Nombre de votes : 25

L'an deux mil vingt-six, le 06 juillet, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Roland HERCOUËT en date du 26 juin 2026.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Charléric BANCHEREAU (E – A donné pouvoir à Ange PRIOUL), Gérard BERRÉE (P), Sophie BLEJEAN (P), Dominique BOISSEL (E), Christophe CHEVALIER (P), Fleur DE LAUNAY (P), Emilie DEGHAYE (P), Claire DESMARS (P), Stéphanie DUMAND (P), Laurent DUMERCY (P), Laëtitia ELIE (E – A donné pouvoir à Casimir LECHEVALIER), Florence FRETAY (P), Audrey GRUEL (P), Roland HERCOUËT (P), Casimir LECHEVALIER (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (P), Pascal MOISAN (P) Ange PRIOUL (P), Julien QUERBOUËT (P), Michèle RAULLINE (E), Ronan RIOU (P), Catherine ROBIN (P), Olivier ROPERT (P), Eric VALLET (P), Eva WARNS (P)

Secrétaire de séance : Sophie BLEJEAN

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN ESPACE DE STATIONNEMENT AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT
AUTORISATION DE SIGNATURE

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260706-2026_101-DE

Monsieur le Président informe que, dans le cadre des interventions régulières assurées par le service Informatique de Brocéliande Communauté sur le territoire, il est proposé de formaliser les modalités de stationnement des véhicules utilisés par ce service au sein du centre technique municipal situé impasse de la Forge sur la commune de Bréal-sous-Montfort.

La convention a pour objet d'autoriser le stationnement, dans l'enceinte du centre technique municipal, de véhicules appartenant à Brocéliande Communauté ainsi que, le cas échéant, de véhicules personnels des agents du service Informatique de Brocéliande Communauté.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit. Elle ne confère aucun droit privatif sur les emplacements de stationnement et prévoit notamment les conditions d'accès au site, les règles d'utilisation, les obligations d'assurance, les responsabilités respectives des parties ainsi que les modalités de résiliation.

La convention est conclue pour une durée de trois ans à compter du 15 juillet 2026, renouvelable tacitement deux fois pour une durée identique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil décident :
- d'APPROUVER les termes de la convention de mise à disposition d'espaces de stationnement au sein du centre technique municipal de Bréal-sous-Montfort telle qu'annexée ;
- d'AUTORISER le Président à signer ladite convention, ses avenants futurs éventuels ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 07 juillet 2026,
Pour extrait conforme,
Le Président
Roland HERCOUËT